



INSTITUT AFRICAIN D'INFORMATIQUE REPRESENTATION DU TOGO (IAI-TOGO)



COURS DU SOIR

RECRUTEMENT D'ELEVES AUX PARCOURS

INGENIEUR DES TRAVAUX INFORMATIQUES & LICENCE PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE (PROMOTION 2021)

OPTIONS :

- **GENIE LOGICIEL & SYSTEME D'INFORMATION (GLSI)**
- **ADMINISTRATION DES SYSTEMES & RESEAUX (ASR)**
- **MULTIMEDIA, TECHNOLOGIES WEB ET INFOGRAPHIE (M-TWI)**

Le Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération porte à la connaissance du public qu'il est ouvert un concours d'entrée en 1^{ère} et en 3^{ème} années du Cycle « **Ingénieur des Travaux Informatiques (ITI) & Licence Professionnelle en Informatique (LPI)** » options *Génie Logiciel & Système d'information, Administration des Systèmes et Réseaux* puis *Multimédia, Technologies Web et Infographie* de l'Institut Africain d'Informatique, Représentation du Togo (IAI-TOGO).

- ❖ *Le concours se déroulera dans l'immeuble du CENETI.*
- ❖ *Les termes de référence du concours peuvent être consultés au tableau d'affichage du CENETI et sur le site web de l'IAI-TOGO.*
- ❖ *La formation est organisée en tronc commun en 1^{ère} et 2^{ème} années, spécialisation en 3^{ème} année.*

I. Conditions à remplir pour l'accès en :

1- Première année tronc commun (sur concours)

- 1.1 Être titulaire du BAC II série C, D, E ou F2 datant de deux (2) ans au plus ;
- 1.2 Payer une quittance de quinze mille (15.000) francs CFA pour l'étude de dossier et l'inscription au test de recrutement ;
- 1.3 Être admis au concours d'entrée.

NB : Date du concours : *jeudi 23 septembre 2021 à 07H00 à Lomé.*
Durée de la formation : 3 ans

2- Troisième année avec choix d'option (sur étude de dossier)

- 2.1 Être titulaire du BAC II série scientifique et avoir obtenu le diplôme de BTS, option informatique ou avoir validé 120 crédits dans le système LMD et justifier de trois (03) années d'expérience professionnelles au moins ;
- 2.2 Présenter une quittance de quinze mille (15.000) francs CFA pour l'étude de dossier ;
- 2.3 Être admis sur étude de dossier
- 2.4 Avoir passé avec succès le semestre préparatoire.

NB : *Durée de la formation : trois (3) semestres dont un semestre préparatoire*

II. Pièces à fournir :

- 1- Une demande manuscrite adressée au Représentant Résident de l'IAI-TOGO ;
- 2- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- 3- Une copie légalisée ou un duplicata du certificat de nationalité ;
- 4- Une copie légalisée de l'attestation du BAC II ;
- 5- Une copie légalisée des relevés de notes des deux (02) années de BTS et de l'attestation de réussite au BTS pour les candidats demandant l'accès en troisième année.

Les dossiers de candidature sont à déposer au secrétariat de l'IAI-TOGO au plus tard le **17 septembre 2021 à 17 h.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat de l'IAI-TOGO dans l'immeuble CENETI, sis à côté de la CEB, derrière les bâtiments de SUNU Assurance et l'UTB Circulaire à Nyékonakpoè ou téléphoner au 22 20 47 00/ 22 21 27 06, E-mail : iaitogo@jai-togo.tg, site web : www.iai-togo.tg, Lomé-TOGO.